

Compagnie 3M Canada
1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757
London, Ontario N6A 4T1
Téléphone d'urgence medical : (519) 451-2500, Ext. 2222
Téléphone d'urgence de transport (CANUTEK) : (613) 996-6666

=====

Fiche de Données de Sécurité

=====

No. document : 28-4142-7 Date d'émission : 2014/04/25
Version no. : 5.00 Remplace FSSS du : 2011/05/19

Tous droits réservés, 1997, Compagnie 3M Canada. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où: (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Préparée par : Les Services de santé et de sécurité environnementale de la Compagnie 3M Canada
Téléphone : (800) 364-3577, Fax : (800) 603-7758, Site web : www.3M.ca

1 Identification du produit

Appellation commerciale :
Enduit de protection pour planchers en pierre Scotchgard(MC)
Code d'identification :
70-0715-9144-3 XN-1015-7711-4 FN-6000-0107-0 FN-6000-0108-8
FN-6000-0114-6 FN-6000-0115-3 70-0715-9515-4 70-0716-8335-6
70-0716-8370-3 FZ-0100-1408-7 JN-3301-1049-3
Utilisation de produit :
Entretien des planchers durs
Division:
COMMERCIAL SOLUTIONS DIVISION

2 Identification des dangers

Principaux dangers :
Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.
Irritation grave de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la sécheresse, des craquelures, la formation de cloques et de la douleur.
Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les

symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Enduit de protection pour planchers en pierre
Scotchgard(MC)

Page 2 de 10

Voir les sections 7 et 11 pour plus de détails.

3 Composition/Renseignements sur les Ingrédients

Nom Chimique	Numéro CAS	Pourcentage
EAU	7732-18-5	60 - 90
POLYMERE	Secret Fabrication	3 - 7
N-[3-(Triméthoxysilyl) propyl] éthylènediamine	1760-24-3	1 - 5
SEL	Secret Fabrication	1 - 5
Méthylsilane de potassium	31795-24-1	0.5 - 1.5

NOTA :

POLYMERE est un matériau commercial secret Non contrôlé selon les critères du SIMDUT.

SEL est un matériau commercial secret Non contrôlé selon les critères du SIMDUT.

Le pourcentage est exprimé dans le rapport du poids de l'ingrédient contre le poids du produit réglementé.

4 Premiers soins

En cas de contact avec les yeux :

Rincer abondamment à l'eau. Retirer les lentilles cornéennes si cela est possible et continuer de rincer l'oeil. Si les signes/symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau :

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais à la personne incommodée. En cas de malaise, consulter un médecin.

En cas d'ingestion :

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

Instructions particulières :

Sans objet.

Enduit de protection pour planchers en pierre

Page 3 de 10

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Non applicable

Limite inférieure d'explosibilité (%) : Non applicable

Limite supérieure d'explosibilité (%) : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Non applicable

Moyens d'extinction appropriés :

Non combustible. Utiliser un matériau approprié pour cerner le feu.

Dangers spécifiques en cas d'incendie :

Ce matériau ne brûle pas.

Produits résultant de la combustion :

Monoxyde de carbone;

Dioxyde de carbone;

Risques Peu Communs D'incendie Et D'explosion

Aucun dans cette produit.

Méthodes de lutte contre l'incendie :

Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion. Évacuer la zone

NFPA : Santé 2

NFPA : Incendie 0

NFPA : Réactivité 1

NFPA : Dangers inhabituels de réaction

aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles :

Ventiler la zone à l'air frais. Pour les déversements majeurs ou les déversements dans des espaces confinés, prévoir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs en respectant les bonnes pratiques industrielles en matière d'hygiène. AVERTISSEMENT! Les moteurs peuvent être des sources d'inflammation et peuvent produire, dans la zone du déversement, des gaz ou des vapeurs inflammables qui pourraient brûler ou exploser. Se référer aux autres sections de cette FTSS pour les renseignements relatifs aux dangers pour la santé et la sécurité, à la protection respiratoire, à la ventilation et à l'équipement de protection individuelle.

Procédures Environnementales

Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

Méthodes de nettoyage

Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient métallique approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Le récipient doit être muni d'un revêtement de plastique de polyéthylène ou contenir une cuve de revêtement étanche en plastique de polyéthylène. Nettoyer les résidus avec de l'eau. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le matériau recueilli le plus rapidement possible.

7 Manutention et entreposage

Instructions concernant l'entreposage :

Entreposer à l'écart de produits alimentaires ou pharmaceutiques.

Matières incompatibles :

Entreposer à l'écart des acides;

Ventilation :

Pas de données disponibles.

Mode d'emploi :

Réservé aux industries et aux professionnels.

Conserver hors de portée des enfants. Éviter de respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Éviter le rejet dans l'environnement.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection individuelle

Protection des yeux :

Porter une des protections suivantes pour éviter tout contact avec les yeux :

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Protection des mains :

Porter des gants appropriés pour manipuler ce matériau.

Une paire de gants constituée du(des) matériau(x) suivant(s) est recommandée:

Polyéthylène/Copolymère d'éthylène et d'alcool vinylique.

Protection de la peau :

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés.

Utiliser un ou plusieurs des équipements de protection individuelle suivants pour éviter les contacts avec la peau :

Tablier - Alcool vinylique de polyéthylène / éthylène

Protection respiratoire :

Choisissez un des respirateurs homologués par le NIOSH suivants selon les concentrations de contaminants atmosphériques et conformément aux règlements de l'OSHA.

Respirateur d'épuration d'air à demi-masque ou à masque complet avec cartouches contre les vapeurs organiques et pré-filtres P95 contre les particules

Ingestion :

Pas de données disponibles.

Ventilation recommandée :

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

Exposition aux ingrédients

EAU (7732-18-5)

LD50 (rat, orale) > 90 ml/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

POLYMERE (Secret Fabrication)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale) Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

N-[3-(Triméthoxysilyl) propyl] éthylènediamine (1760-24-3)

LD50 (rat, orale) 7460 mg/kg

LC50 (rat, inhalation/4 heures) Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

SEL (Secret Fabrication)

Données sur les ingrédients

Pas de données disponibles.

LD50 (rat, orale)

Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

Méthylsilane de potassium (31795-24-1)

LD50 (rat, orale)

Pas de données disponibles.

LC50 (rat, inhalation/4 heures)

Pas de données disponibles.

Limites d'exposition

Pas de données disponibles.

9 Propriétés physiques et chimiques

Etat physique, couleur et odeur :	Liquide; blanc légère odeur d'ammoniac;
Seuil olfactif :	Pas de données disponibles.
pH :	11 - 12
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 100 C
Point/intervalle de fusion :	Non applicable
Tension de vapeur :	Non disponible
Hydrosolubilité :	Complet.
Masse volumique :	Environ 1 Eau = 1
Densité de vapeur :	Non disponible
Composés organiques volatils :	< 1 en % du poids
Vitesse d'évaporation :	Pas de données disponibles.
Viscosité :	Pas de données disponibles.
Pourcentage de matières volatiles :	Pas de données disponibles.

10 Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :

Non déterminé

Matières à éviter :

Acides forts;

Produits de décomposition dangereux :

Monoxyde de carbone;

Dioxyde de carbone;

Stabilité et réactivité :

Stable. Pas de polymérisation dangereuse. Ce matériau pourrait s'avérer réactif avec certains agents et sous certaines conditions - consulter les autres titres de cette section.

11 Toxicité

Effets en cas de contact avec les yeux :

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Les vapeurs dégagées pendant le séchage du produit peuvent irriter les yeux. Les signes/symptômes peuvent inclure des rougeurs, douleurs, larmolements et une vision trouble ou voilée.

Effets en cas de contact avec la peau :

Irritation grave de la peau : les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs localisées, de l'enflure, des démangeaisons, de la sécheresse, des craquelures, la formation de cloques et de la douleur.

Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Effets en cas d'inhalation :

Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge.

Effets en cas d'ingestion :

Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Sensibilisation :

Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Mutagénicité :

Pas de données disponibles.

Effets sur la reproduction :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les composants :

Pas de données disponibles.

Énoncés sur les produits :

Pas de données disponibles.

12 Ecologie

Données environnementales :

Données d'écotoxicité :

Pas de données disponibles.

Données Ecofate :

13 Elimination

Produit en état de vente :

Pas de données disponibles.

Conditionnement du produit :

Pas de données disponibles.

Instructions particulières :

Étant donné la diversité des règlements, rechercher ceux qui sont applicables ou consulter les autorités compétentes avant l'élimination.

14 Transport

Transport des marchandises dangereuses

Classification des marchandises dangereuses : Matériau non réglementé

Renseignements spéciaux :: Contacter 3M pour plus de renseignements.

La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. Pour établir la classification relative au transport, 3M se fonde sur la formulation des produits, l'emballage, ses politiques et son interprétation des règlements en vigueur qui s'appliquent. 3M ne garantit aucunement l'exactitude des présents renseignements fournis sur la classification. Ces renseignements ne s'appliquent qu'à la classification relative au transport et excluent les exigences en matière d'emballage, d'étiquetage ou d'identification des marchandises. L'emballage d'origine de 3M n'est approuvé que pour l'expédition au Canada par voie terrestre. Si vous expédiez par voie aérienne ou maritime, il est possible que l'emballage ne respecte pas les exigences réglementaires.

Enduit de protection pour planchers en pierre
Scotchgard (MC)

Page 9 de 10

15 Réglementation

Classification SIMDUT : D2B

NOTA :

Ce produit a été classé en tenant compte des critères de risques énoncés dans la Loi sur les produits contrôlés et cette fiche signalétique santé-sécurité contient tous les renseignements qui y

sont relatifs.

Homologation du produit :

Le produit faisant l'objet de cette FSSS ou l'ensemble de ses composants sont répertoriés dans les inventaires des produits chimiques suivants :

- TSCA - Loi réglementant les substances toxiques (Étas-Unis)
- AICS - Inventaire australien des substances chimiques
- LISC - Liste intérieure des substances du Canada

16 Renseignements complémentaires

Raison de la réédition :

- Les sections et points suivants ont été révisés ou mis à jour.
- Changement de nom de Division
- Ajouts des numéros d'identification de produit de la FSSS;
- Section 3 - Identification des dangers - Principaux dangers;
- Section 4 - Premier soins;
- Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie
- Section 6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle;
- Section 7 - Manutention et entreposage;
- Section 8 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle;
- Section 11 - Toxicité;

Les renseignements de la présente fiche signalétique santé-sécurité (FSSS) étaient jugés exacts au moment de sa publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, STATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES CONDITIONS OU GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION OU AUX USAGES DU COMMERCE. Il appartient à l'utilisateur de vérifier si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue. Compte tenu des nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application du produit 3M et comme l'utilisateur est parfois seul à connaître ces facteurs et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel que celui-ci évalue le produit 3M pour déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'application prévue.